

COORDONNATEUR DES TRAVAUX PUBLICS (EMPLOYÉ DE VOIRIE)

TYPE DE POSTE : Permanent, temps plein

RESPONSABILITÉS : La personne recherchée :

- Devra accomplir diverses tâches reliées aux activités du service des travaux publics de la municipalité et de l'ensemble des services connexes incluant : voirie, camions et équipements, immeubles, réseau d'assainissement des eaux usées, terrains des loisirs...
- Devra participer à l'entretien et l'opération des infrastructures et équipements municipaux, incluant les chemins et rues de la municipalité dont le déneigement est effectué par les employés municipaux
- En plus de sa participation physique aux divers travaux, devra aussi planifier, organiser, déléguer et coordonner le travail avec ses collaborateurs, ainsi que les divers travaux et achats qui pourraient être requis pour les fins du service
- Pourrait aussi voir à l'application de certains règlements municipaux si le conseil procède à sa nomination à cette fin
- Devra effectuer toutes autres tâches connexes

EXIGENCES :

- Détenir un DEP, DEC ou expérience de travail dans un domaine similaire
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités
- Disponible pour suivre des cours relatifs à l'emploi
- Posséder un permis de conduire valide de classe 3
- Être en bonne forme physique afin de pouvoir effectuer les tâches requises

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être reconnue comme une personne honnête, fiable et discrète
- Avoir la capacité de fonctionner dans un environnement politique
- Aimer travailler en équipe
- Avoir des connaissances en mécanique serait un atout

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton au 750 rue des Loisirs, JOH 1V0 avec la mention « OFFRE D'EMPLOI DE COORDONNATEUR DES TRAVAUX PUBLICS » au plus tard jeudi le **25 avril 2019 avant 16h**, par la poste ou par télécopieur au 819 392-2039 ou par courriel : municipalite@mun-nazaire.qc.ca. Pour plus d'informations, vous pouvez vous présenter au bureau les lundi, mercredi et jeudi entre 9h et 12h et 13h à 16h.